

PLAN D'ACTION EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE 2017-2018



Plan d'action en accessibilité universelle 2017-2018

L'accessibilité universelle concerne environ 30 % de la population thetfordoise et comprend toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

CONTEXTE

En 1978, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., C.E-20-1). Elle impliquait les ministères du gouvernement, leurs réseaux, les municipalités et les organismes publics et privés.

Le 15 décembre 2004, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi no 56 modifiant la loi de 1978. Les amendements apportés touchaient entre autres les municipalités, notamment l'obligation pour chacune comptant au moins 15 000 habitants d'adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans leur secteur d'activités (# 61.1 de la Loi). On y insérait également l'obligation de tenir compte, dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées (# 61.3 de la Loi).

Le 19 décembre 2005, la Ville de Thetford Mines adoptait son premier plan d'action (résolution # 2005-219CP). La signalisation municipale dans ce domaine a été mise aux normes. Certains programmes spéciaux ont été mis sur pied en collaboration avec les intervenants du milieu tels le programme spécial aquatique et le programme pour terrain de jeux.

C'est sans compter la participation financière de la Ville depuis plus de 20 ans au service de transport adapté de la région.

Le premier plan d'action de la Ville applicable en 2006 a été réalisé à l'interne. Pour le plan suivant, la Ville a consulté les organismes du milieu directement concernés. À compter de 2007, les plans d'action ont fait l'objet d'un dévoilement public et de la diffusion sur le site web de la Ville.

QU'EST-CE QUE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE?

L'accessibilité universelle est définie comme « le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents ».

QU'EST-CE QU'UNE PERSONNE HANDICAPÉE?

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes¹. Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée.

¹ Article 1 g. de la Loi <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-20.1>

En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale.

Les personnes ayant une limitation fonctionnelle représentent 9 % de la population. Elles peuvent, à l'occasion, nécessiter que certains services soient ajustés ou pensés différemment pour répondre à leurs besoins. Par ailleurs, d'à peine 6,8 % qu'elles étaient en 1971, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 25,6 % de la population québécoise en 2031.

PORTRAIT LOCAL

Voir annexe A.



Je me réjouis de la diffusion de ce plan d'action qui vise à accroître la participation sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle. De grands progrès ont été réalisés, mais nous devons poursuivre nos actions pour créer une société inclusive pour tous et mettre en place les conditions qui favorisent une telle participation. Les municipalités sont au cœur du quotidien des personnes handicapées et doivent s'adapter au vieillissement et conjuguer avec une population diversifiée, aux préoccupations

multiples. Mais il ne faut pas oublier que bâtir des collectivités inclusives et accessibles est l'affaire de tous. Ensemble, nous devons nous préoccuper de répondre aux besoins de tous les membres de la communauté pour assurer une pleine intégration des personnes ayant un handicap et favoriser leur épanouissement. C'est toute la société qui bénéficie de ces efforts. Tous les gestes concrets peuvent faire la différence afin d'aplanir les obstacles auxquels ces personnes sont confrontées au quotidien. Plusieurs mesures développées dans le plan d'action auront des répercussions sur l'ensemble des citoyens. Par exemple, les entrées avec portes automatiques facilitent tant les déplacements des parents avec poussette, des personnes âgées que des livreurs qui transportent de la marchandise. Ensemble, adoptons une approche d'amélioration continue et de développement durable. Merci à toutes les personnes qui contribuent à rendre notre ville universellement accessible!

COLLABORATEURS

Les personnes visées par la loi sont impliquées à travers un comité consultatif composé des représentants de quatre organismes locaux oeuvrant au sein de cette clientèle. Quatre représentants siègent sur ce comité ainsi que la coordonnatrice municipale.

Les organismes représentés sur le comité sont les suivants :

1. Le Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford (RPHPRT);
2. Les services externes de main-d'œuvre (SEMO);
3. L'Association Renaissance;
4. Le Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches;

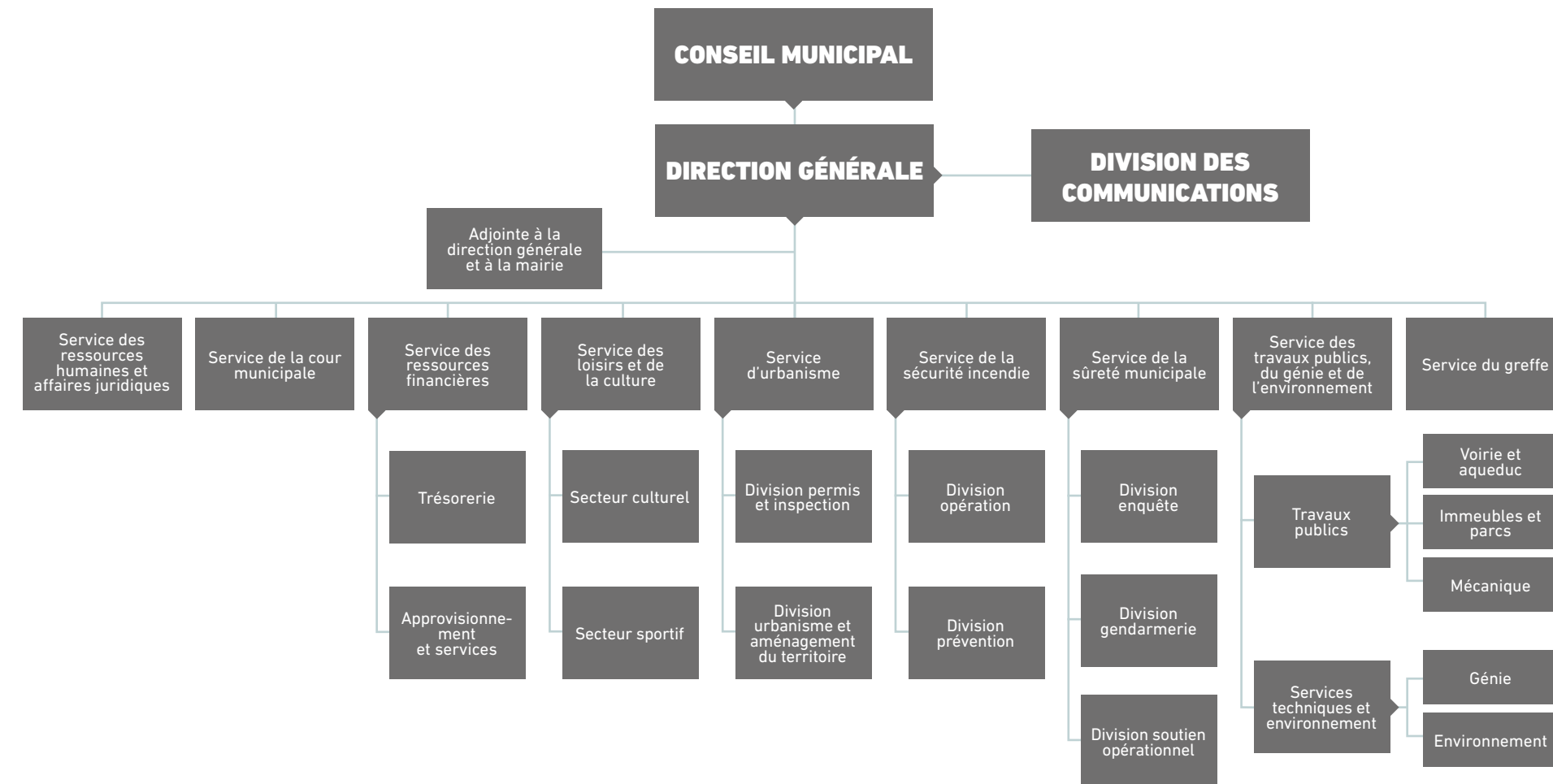
COORDONNATRICE

L'adjointe à la direction générale et à la mairie est la responsable de l'élaboration et de l'application du plan d'action. Cette responsabilité est partagée avec les directeurs des divers services municipaux concernés.

PORTRAIT DE L'ORGANISATION

La ville de Thetford Mines compte 25 649 habitants répartis sur un territoire de 227,98 km². Elle est dirigée par un maire et huit conseillers. L'appareil municipal est composé de plus de 240 employés permanents (temps complet et temps partiel) et d'environ 150 employés occasionnels.

VILLE DE THETFORD MINES



ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION

Les municipalités sont situées en première ligne pour favoriser l'inclusion sociale des personnes ayant un handicap. L'engagement de la Ville a un effet important sur la participation citoyenne et sur la qualité de vie de ces personnes. Les éléments suivants de la planification stratégique soutiennent les relations entre les personnes handicapées et la Ville : attractivité, accessibilité et efficience.

Dans la mise en œuvre de ce plan d'action, la Ville s'engage à assurer la participation des personnes handicapées faisant partie de la population, des partenaires et des employés de l'organisation.

Objectifs:

- Prendre un virage inclusif pour que l'ensemble des citoyens puisse apporter sa contribution au développement de la communauté;
- Intégrer les principes d'accessibilité universelle dans la mise en place des grands projets de développement élaborés par la Ville. Considérer l'accessibilité universelle dans tous les projets municipaux.

Plus précisément :

- Améliorer les conditions de vie des personnes handicapées;
- Mieux répondre à leurs besoins essentiels;
- Viser la parité avec les autres citoyens dans l'exercice de leurs rôles sociaux;
- Concevoir un environnement physique et social qui tient compte des besoins de l'ensemble de la population.



BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2016

MESURES	RÉALISÉ
Abaissement de trottoirs à deux intersections routières pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants(Cyr/Notre-Dame, St-Patrick/Lafontaine)	✓
Ajout de trottoirs pour faciliter l'accès aux différents plateaux sportifs (parc Notre-Dame)	✓
Ajout de rampes amovibles pour ajuster le seuil de l'entrée du vestiaire d'un bâtiment de service (anneau de glace)	✓
Ajout d'abreuvoirs adaptés (stade Desjardins)	✓
Ajout d'asphalte pour diminuer la pente donnant accès à un bâtiment de service (restaurant stade Desjardins)	✓
Ajout de miroirs inclinés et de barres d'appui dans un bloc sanitaire (stade Desjardins)	✓
Ajout d'un filet de sécurité (stade de baseball Desjardins)	✓
Nouveaux stationnements réservés (stade Desjardins et parc Notre-Dame)	✓
Promotion du système d'aide à l'audition (salle Dussault et salle multifonctionnelle de la maison de la culture)	✓
Promotion du programme PAIR (10 nouveaux abonnés)	✓
Promotion du registre des personnes atteintes de maladies cognitives (22 nouvelles inscriptions)	✓
Ajout de stationnements réservés temporaires lors d'événements spéciaux (ex. : Festival de la relève)	✓
Ajout d'une enseigne de stationnement à durée limitée pour la clientèle avec restriction médicale (angle 9e Rue et Notre-Dame)	✓
Programme spécial aquatique pour personnes handicapées (18 inscriptions)	✓
Programme d'accompagnement en camp de jour (4 participants)	✓
Formation d'une monitrice de camp de jour (ARLPHCA)	✓
Déploiement de la technologie Texto 911	✓
Agrandissement d'une rampe d'accès (Maison de la culture)	Non-Réalisé

IDENTIFICATION DES OBSTACLES PRIORISÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- Certains commerces ne sont pas accessibles sur le territoire;
- Cohabitation des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) et des divers usagers de la route et des voies publiques parfois difficile;
- Intégration des personnes ayant un handicap dans le programme de camp de jour.

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
PARTICIPATION CITOYENNE	Les personnes handicapées, par leurs limitations fonctionnelles, n'ont pas toujours facilement accès aux débats publics, aux processus de vote et de consultation citoyenne	Faciliter l'accès au vote, aux processus de consultation citoyenne, favoriser la démocratie, l'inclusion et la participation citoyenne des personnes en situation d'handicap	<p>Mettre en place les moyens nécessaires pour que les bureaux de vote et les lieux de consultation soient accessibles à tous.</p> <p>Former le personnel pour prêter assistance au besoin</p> <p>Mettre en place un projet-pilote pour permettre aux personnes de voter à domicile (inclut résidences pour personnes âgées)</p> <p>Publier un sondage en ligne pour connaître l'opinion des personnes ayant des limitations et demander la collaboration des organismes partenaires pour favoriser une grande participation</p>	Taux de participation des personnes handicapées
BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS	Difficulté de circuler sur certains trottoirs en fauteuil roulant	S'assurer que la conception ou la réfection des trottoirs, des pistes cyclables ou des accotements de la chaussée favorisent les déplacements sans obstacles des utilisateurs d'AMM	<p>Abaisser des parties de trottoirs sur les artères principales lors de travaux de réfection de rues et de trottoirs</p> <p>Assurer l'accès sécuritaire aux voies de circulation, notamment pendant la période hivernale</p>	Travaux et améliorations apportées

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS (SUITE)	Certains services municipaux ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Corriger les obstacles aux différents lieux publics Aménager des voies de circulation qui tiennent compte de leur incapacité	S'assurer, lors de travaux de rénovation ou de construction de nouveaux bâtiments, que ceux-ci répondent aux normes de conception sans obstacle du code de construction du Québec Ajouter des stationnements réservés sur les voies publiques ou terrains municipaux	Investissements réalisés
	Certains commerces et industries ne sont pas accessibles sur le territoire	Favoriser un meilleur accès à l'offre commerciale sur le territoire pour les personnes handicapées	Inciter les entreprises à être universellement accessibles et à effectuer les changements nécessaires pour accueillir toutes les clientèles : personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, visuelles ou auditives, femmes enceintes, personnes âgées ou celles se déplaçant avec une poussette Sensibiliser les demandeurs de permis pour des usages commerciaux, industriels et institutionnels à la nécessité de rendre les bâtiments accessibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles et s'assurer que les stationnements requis soient implantés et bien affichés Faire la promotion des mesures fiscales existantes	Investissements réalisés
HABITATION	Les citoyens ne savent pas où se situent les habitations accessibles aux personnes handicapées sur le territoire	Permettre aux personnes handicapées de connaître les habitations accessibles et favoriser l'accès à la propriété	Mettre à jour, améliorer et promouvoir la liste des logements accessibles sur le territoire Informar les intervenants du milieu de l'existence de cette liste	Nombre d'habitations répertoriées
	Peu de logements adaptés sur le territoire de la municipalité	Favoriser l'accès au logement des personnes handicapées	Sensibiliser les promoteurs aux avantages, modalités et ressources relatives à l'application des principes d'accessibilité universelle incluant les subventions disponibles	Nombre d'habitations répertoriées

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Difficulté pour les personnes sourdes ou malentendantes de recevoir les alertes en cas d'urgence	Améliorer la sécurité de ces personnes	Diversifier les moyens de diffusion de l'information par écrit lors d'émission d'avis Participer à la promotion des programmes existants permettant l'acquisition de matériel pour améliorer la sécurité de ces personnes (exemple : appareil qui se place sous le lit, qui est relié au détecteur de fumée et qui vibre en cas d'alerte)	Nombre d'équipements acquis
	Isolement des personnes seules, handicapées et vieillissantes	Assurer la sécurité des personnes vulnérables sur le territoire	Publiciser le programme PAIR et maintenir à jour le système automatisé d'appels qui joint quotidiennement des abonnés (personnes vulnérables) par téléphone pour s'assurer que tout va bien	Nombre d'inscriptions au cours de l'année Nombre d'appels générés par le système
	Recherche des personnes atteintes de maladie cognitives (ex. : Alzheimer)	Protéger la personne	Faire connaître le registre informatisé facilitant la recherche rapide des personnes disparues	Nombre d'inscriptions au cours de l'année
	Les équipes d'urgence ne savent pas où sont situées les personnes ayant des limitations, ce qui les rend plus vulnérables	Connaître les endroits où vivent les personnes handicapées sur le territoire afin de maximiser l'efficacité des interventions d'urgence	Mettre en place un programme de secours adapté, c'est-à-dire un registre des logements adaptés et des immeubles où logent des personnes ayant une limitation fonctionnelle et le maintenir à jour	Nombre d'inscriptions sur la liste
	Difficulté pour certaines personnes présentant des limitations fonctionnelles de communiquer avec les services d'urgence de la municipalité	Faciliter la communication des personnes handicapées avec les services d'urgence Améliorer la sécurité des citoyens handicapés	Promotion du service Texto 911	Nombre d'utilisateurs du service

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
TRANSPORT	Cohabitation des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) et des divers usagers de la route et des voies publiques parfois difficile	Inciter les utilisateurs d'AMM à adopter un comportement approprié et sécuritaire et à respecter certaines façons de faire pour maximiser leur propre sécurité ainsi que celle des autres Favoriser un meilleur partage des voies de circulation	Faire connaître aux personnes utilisant les AMM les règles de conduite à respecter lorsqu'elles circulent sur les pistes multifonctionnelles et les voies publiques Sensibiliser l'ensemble des usagers à une utilisation partagée et respectueuse	Nombre d'interventions
	Accès restreint de la clientèle au service de transport adapté (clientèle admissible, horaires de soirs et fins de semaine, événements)	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées ainsi qu'une meilleure qualité de vie Assurer un suivi au niveau de la qualité de l'offre de service	Représentation d'un élu municipal au sein du comité Aide financière à l'organisme responsable Vérifier la possibilité d'étendre la clientèle et d'offrir un nouveau programme d'accompagnement au transport pour la clientèle ayant une déficience visuelle	Nombre de rencontres
EMPLOI	Difficulté pour une personne handicapée d'accéder à un emploi au sein de la municipalité	Favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées	Transmettre de façon systématique toutes les offres d'emploi de la Ville au Service externe de main-d'oeuvre Mentionner le programme d'accès à l'égalité (PAÉ) et les possibilités d'adaptation sur les avis d'affichage	Nombre d'offres d'emploi transmises Nombre de personnes embauchées

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
LOISIRS, SPORTS, TOURISME, CULTURE ET CAMPS DE JOUR	Accessibilité à l'offre de services de loisirs et culture	Favoriser la participation active et l'intégration sociale de la clientèle handicapée aux différentes activités offertes ainsi qu'aux attraits touristiques	Identifier les activités accessibles dans les publications Mentionner la possibilité de former des groupes et d'adapter l'offre de service Améliorer l'accessibilité des sites culturels et touristiques de la municipalité afin de favoriser le tourisme des personnes ayant une limitation fonctionnelle Soutenir les efforts des organismes reconnus dans leurs démarches d'intégration des personnes handicapées S'assurer, lors d'activités culturelles et de loisirs en plein air, que le nombre de toilettes adaptées soit suffisant Offrir un service de prêt et de livraison de livres aux centres de soins de longue durée et aux résidences de personnes âgées pour favoriser un meilleur accès à la lecture Promouvoir auprès de la population les équipements spécialisés permettant d'avoir accès aux différentes activités de loisir (Ex. : système d'aide à l'audition, lève-personne pour permettre aux baigneurs à mobilité réduite de descendre à l'eau de façon sécuritaire, quai adapté pour la pêche récréative, etc.)	Statistiques de fréquentation
	Accessibilité à certains plateaux de jeu et à certaines installations sportives ou culturelles	Favoriser la participation active et l'intégration sociale de la clientèle handicapée aux différentes activités offertes Favoriser la pratique d'activités sportives et de plein air	Poursuivre les travaux de mise à niveau et les investissements nécessaires en matière d'accessibilité Poursuivre le soutien technique et financier aux organismes partenaires Prêter des locaux gratuitement	Investissements réalisés

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
LOISIRS, SPORTS, TOURISME, CULTURE ET CAMPS DE JOUR (SUITE)	Accessibilité aux divers événements sur le territoire	Favoriser l'intégration sociale et communautaire des personnes handicapées	<p>Prévoir et installer, lors d'activités itinérantes ou temporaires, des enseignes mobiles réservant des espaces de stationnement pour les personnes handicapées ainsi que des toilettes adaptées</p> <p>Sensibiliser les promoteurs d'événements à l'importance de rendre accessibles leurs installations aux personnes handicapées et d'aménager des parcours sans obstacle</p> <p>Sensibiliser le service de transport adapté à l'importance d'offrir un service de transport lors d'événements locaux</p> <p>Promouvoir les activités et événements accessibles sur le territoire</p>	Taux de participation
	Intégration dans le programme de camp de jour	Répondre aux besoins de la clientèle handicapée en ce qui a trait au camp de jour, faire connaître le service et favoriser son intégration	<p>Promouvoir les services d'accompagnement en loisirs pour les enfants handicapés qui souhaitent participer aux activités du camp de jour</p> <p>Répondre aux besoins particuliers de certains enfants</p> <p>Former le personnel de camp de jour quant à l'inclusion des enfants ayant une limitation fonctionnelle</p> <p>En conformité avec le plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 du ministère de la Famille, identifier des situations potentielles de discrimination dont les personnes handicapées pourraient être victimes et les moyens de les prévenir. Former les accompagnateurs de camp de jour à cet effet</p> <p>Sensibiliser les jeunes inscrits au camp de jour aux différents types d'incapacité et à l'acceptation des différences dans la communauté</p>	Nombre de personnes qui bénéficient du programme

SECTEUR D'ACTIVITÉ	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTAT
COMMUNICATION	Non-accessibilité au personnel municipal pour la clientèle sourde et/ou malentendante	Permettre à cette clientèle d'obtenir les services municipaux dont elle a besoin	Offrir aux personnes ayant une déficience auditive un service d'interprétariat lorsqu'elles recourent aux services de la Ville (SRIEQ) et publiciser l'information	<p>Nombre d'utilisateurs du service</p> <p>Sondage de satisfaction</p>
	Il existe peu d'outils de sensibilisation en lien avec les obstacles rencontrés par les personnes handicapées	Mieux faire connaître la réalité des personnes handicapées et l'importance de favoriser leur intégration dans la communauté	<p>Diffusion du plan d'action municipal via les outils de communication de la Ville</p> <p>Proclamation des semaines de la santé mentale et des personnes handicapées et de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme</p>	Consultation de l'outil
APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE	Difficulté d'accéder aux aires d'accueil de la municipalité	Permettre aux personnes handicapées de pouvoir utiliser le mobilier urbain au même titre que l'ensemble des citoyens	Acquérir et mettre en place de nouveaux équipements adaptés pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle	Investissements réalisés

Municipalité de Thetford Mines

Population de 15 ans et plus en 2011

Tableau 142
Population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	8 030	8 140	16 170
15 à 24 ans	1 270	1 380	2 650
25 à 49 ans	3 455	3 550	7 005
50 à 64 ans	3 305	3 210	6 515
65 ans et plus	3 790	2 670	6 460
65 à 74 ans	1 730	1 495	3 225
75 à 84 ans	1 425	910	2 335
85 ans et plus	635	265	900
Total	11 820	10 810	22 630

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013*. [En ligne], diffusé le 26 février 2014. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/MUN_gr_age_sexe.xls] (Consulté le 21 juillet 2014).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité en 2011

Tableau 143
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	2 265	2 385	4 650
15 à 24 ans	190	300	490
25 à 49 ans	770	780	1 550
50 à 64 ans	1 300	1 305	2 605
65 ans et plus	2 410	1 510	3 920
65 à 74 ans	885	705	1 590
75 à 84 ans	950	605	1 555
85 ans et plus	570	205	775
Total	4 670	3 895	8 570

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 144
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le sexe et la gravité de l'incapacité, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Légère	Modérée	Grave
Femmes	2 995	1 190	490
Hommes	2 860	635	400
Total	5 855	1 825	890

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 145
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et la gravité de l'incapacité, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Légère	Modérée	Grave
15 à 64 ans	3 525	770	350
15 à 24 ans	435	45	10
25 à 49 ans	1 305	150	100
50 à 64 ans	1 790	575	245
65 ans et plus	2 325	1 060	540
65 à 74 ans	1 225	240	125
75 à 84 ans	855	545	160
85 ans et plus	245	275	255
Total	5 855	1 825	890

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 146
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	865	1 155	2 020
Vision	650	380	1 030
Parole	105	185	290
Mobilité	1 925	985	2 910
Agilité	1 925	1 440	3 365
Apprentissage	330	705	1 035
Mémoire	590	595	1 185
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	65	160	225
Psychologique	475	370	840
Indéterminée	475	390	860

N. B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 147
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et l'âge, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	15 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	15 à 64 ans
Audition	625	685
Vision	370	470
Parole	135	160
Mobilité	1 035	1 080
Agilité	1 310	1 395
Apprentissage	305	405	155	865
Mémoire	60	145	240	450
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	...	85	...	195
Psychologique	115	195	300	610
Indéterminée	300	670

	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus	65 ans et plus
Audition	450	595	290	1 335
Vision	105	250	200	560
Parole	130
Mobilité	640	700	490	1 830
Agilité	635	875	455	1 965
Apprentissage	85	165
Mémoire	195	335	200	735
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	30
Psychologique	105	230
Indéterminée	125	195

N. B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Donnée non disponible.

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Population d'enfants de moins de 15 ans en 2011

Tableau 148
Population d'enfants de moins de 15 ans selon l'âge et le sexe, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Filles	Garçons	Total
0 à 4 ans	545	555	1 100
5 à 9 ans	485	515	1 000
10 à 14 ans	525	550	1 075
Total	1 555	1 620	3 175

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013*. [En ligne], diffusé le 26 février 2014. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/MUN_gr_age_sexe.xls] (Consulté le 21 juillet 2014).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité en 2011

Tableau 149
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Filles	Garçons	Total
0 à 4 ans	5	10	15
5 à 9 ans	15	25	40
10 à 14 ans	15	25	40
Total	35	60	95

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur la participation et les limitations d'activités de 2006 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 150
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon le sexe et la gravité de l'incapacité, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Légère à modérée	Grave à très grave	Total
Filles	20	15	35
Garçons	30	30	60
Total	50	45	95

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur la participation et les limitations d'activités de 2006 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 151
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et la gravité de l'incapacité, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Légère à modérée	Grave à très grave	Total
0 à 4 ans	10	5	15
5 à 14 ans	40	40	80
Total	50	45	95

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur la participation et les limitations d'activités de 2006 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Tableau 152
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon le type d'incapacité, municipalité de Thetford Mines, Québec, 2011

	Total
Audition	10
Vision	10
Parole (enfants de 5 à 14 ans)	25
Mobilité (enfants de 5 à 14 ans)	5
Dextérité (enfants de 5 à 14 ans)	15
Apprentissage (enfants de 5 à 14 ans)	40
Déficience intellectuelle ou trouble du développement (enfants de 5 à 14 ans) ou retard de développement (enfants de moins de 5 ans)	35
Psychologique (enfants de 5 à 14 ans)	20
Problème de santé chronique	65
Indéterminée	5

N. B. Un enfant peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur la participation et les limitations d'activités de 2006 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.



infos@ville.thetfordmines.qc.ca
418 335-2981

